

Monsieur Laurent WAUQUIEZ
Président du Conseil Régional
Auvergne-Rhône-Alpes
1 esplanade François Mitterrand
CS 20033
69233 LYON cedex 02

Lyon, le 16 avril 2021

Objet : Pénurie des matériaux et hausse des prix

Monsieur le Président,

L'économie globale de l'artisanat du bâtiment se trouve confrontée à une crise sans précédent et il faut remonter très loin pour identifier une telle situation de pénurie des matériaux et une inflation exponentielle des prix (cuivre +51%, PVC + 114%, acier + 106%...).

Si nous n'agissons pas très rapidement, l'ensemble de la filière du bâtiment va se trouver bloqué dans ses chantiers en cours mais aussi dans sa capacité à répondre positivement aux investissements relatifs au « **Plan de relance régional** » dont vous êtes le principal acteur à l'échelle de notre territoire.

Nous nous retrouvons devant un paradoxe douloureux pour nombre d'artisans : **disposer d'un carnet de commandes rempli et ne pouvoir en assurer la réalisation faute de matériaux !**

Le deuxième point sur lequel nous souhaitons attirer votre attention est **la hausse des prix de ces fournitures**. Les contraintes de la balance économique de la France, les taxations aux frontières, la reprise d'une dynamique économique mondiale sont pour beaucoup dans cette hausse soudaine des prix qui atteignent pour certains produits une augmentation à trois chiffres.

Ce constat de pénurie additionné à une hausse de prix brutale conduit à une situation de crise aiguë pour les artisans du bâtiment.

Cela a comme conséquence pour les entreprises d'accentuer la diversité des risques :

- Impossibilité de livrer les chantiers en cours ;
- Baisse drastique de la rentabilité des chantiers aussi bien pour les marchés publics que privés ;
- Difficulté d'envisager sereinement de nouveaux chantiers ;
- Effet domino sur l'ensemble de la chaîne de valeur et cela jusqu'à l'emploi.

L'artisanat du bâtiment en région Auvergne-Rhône-Alpes participe activement et organiquement à favoriser et maintenir un tissu économique et social fort, avec + de 80 000 entreprises et plus de 100 000 salariés*.



Conscients de votre soutien pour notre secteur, nous attirons particulièrement votre attention et souhaitons vivement votre aide pour les points suivants :

- Déclarer cette situation de crise au titre de « Cas de force majeure » ;
- Définir un cadre juridique qui permette aux entreprises de revoir les conditions initiales de leur devis (marchés privés) ou de leur contrat (marchés publics) en termes de prix, de délais d'exécution et de pénalités de retard ;
- Mettre en place de manière systématique des clauses d'actualisation et de révision des marchés ;
- Rendre obligatoire la révision des prix des marchés par voie d'avenant ;
- Favoriser et privilégier les circuits-courts en matière d'approvisionnement à l'échelle du territoire régional ;
- Mener une politique volontariste de soutien à la production et à la distribution des matériaux pour le marché national.

L'ensemble de cet écosystème artisanal qui a été déjà fortement éprouvé depuis plusieurs mois du fait de la crise sanitaire et de ses multiples contraintes est plus que jamais fragilisé. Nous comptons sur votre attention vigilante et votre engagement à nos côtés pour nous aider avec vous à relever ce nouveau défi.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre haute considération.

**Sources : Chambre de métiers et de l'artisanat-Auvergne-Rhône-Alpes et Insee*

**Le Président de l'Union Régionale
CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes**

Dominique GUISEPPIN